



## Les espaces urbains transfrontaliers

### Frontière franco-allemande

La reconnaissance de l'ensemble du territoire transfrontalier Sarrebruck-Moselle-Est a été reçue favorablement par le programme de coopération métropolitaine de l'Etat français en 2005.

Des projets de coopération transfrontalière ont été réalisés, parmi lesquels un projet de développement économique avec le GLCT Eurozone Sarrebruck-Forbach (mise en réseau transfrontalière de zones d'activités), le développement de coopérations en formation supérieure, la création de lignes de transports en commun (tram-train Sarreguemines-Sarrebruck), la réalisation d'un abattoir transfrontalier et des actions dans le domaine de la santé (GEIE Luxlorsan) et de la culture (Le Ticket, passeport préférentiel pour les musées). Au-delà de ces projets et dans le cadre d'un concept global d'aménagement, de nouvelles perspectives sont envisagées ou souhaitées dans le domaine des transports, de l'aménagement, de l'habitat, des transports ou de l'environnement.

Enfin, au niveau institutionnel, l'agglomération transfrontalière de Sarrebruck-Moselle Est fait partie d'un territoire comprenant d'autres démarches de coopération transfrontalière à des échelles plus larges : la Grande Région (aire de coopération interrégionale réunissant la Lorraine, la Région wallonne et la Communauté germanophone de Belgique, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et le Grand-Duché du Luxembourg) ; le Quattropole (un réseau urbain transfrontalier composé des villes de Luxembourg, Metz, Sarrebrück et Trèves).

### Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

L'agglomération de Strasbourg et l'Ortenaukreis s'étendent respectivement sur les rives Ouest et Est du Rhin. Ces territoires forment un ensemble de 900 000 habitants dont 450 000 (50%) dans les 28 communes de la Communauté urbaine de Strasbourg. Située sur un véritable carrefour européen (voie fluviale du Rhin, grands axes routiers nord-sud et est-ouest, TGV Est-européen), Strasbourg accueille plus d'une centaine d'organisations européennes dont le Parlement européen, le Conseil de l'Europe ou la Cour européenne des Droits de l'Homme. La partie allemande quant à elle est moins dense et plus étendue (de Kehl à Offenbourg) avec de nombreuses zones interstitielles rurales.

Même si les deux rives du Rhin ne sont pas encore

géographiquement très intégrées (elles se sont développées en se tournant partiellement le dos), les relations de proximité entre Strasbourg et Kehl sont cependant anciennes et fluctuantes (la frontière n'existait pas entre les deux rives entre 1870 et 1918). Aujourd'hui, cette zone connaît une intégration toujours plus forte : des flux de toute nature (domicile-travail, études, commerce, culture, loisirs, santé...), tant pour les personnes que pour les véhicules et une interpénétration résidentielle croissante : des Allemands viennent à Strasbourg pour profiter des services et d'un cadre de vie agréable, des Français vont habiter à Kehl où l'immobilier est plus abordable.

Les relations transfrontalières se sont d'abord organisées au niveau des municipalités. Depuis près de 30 ans, celles-ci ont noué des relations étroites et ont joué très tôt la carte du partenariat dans leur gestion municipale.

Parallèlement, les programmes Interreg ont contribué, depuis le début des années 1990, à financer la réalisation de nombreux projets de coopération. Parmi les réalisations significatives, citons l'Infobest Kehl Strasbourg (instance d'information et de conseil sur les questions transfrontalières), l'Euro-Info-Consommateurs (Centre européen des consommateurs pour la France et l'Allemagne) ou l'Euro-Institut de Kehl (organisme franco-allemand de formation continue destiné notamment aux agents publics des deux pays).

Nombre de ces opérations ponctuelles font partie du projet d'agglomération à long terme, dont les objectifs apparaissent au sein du Livre Blanc transfrontalier Strasbourg-Ortenau publié en 2004.

Suite à la Déclaration commune du Président de la République française et du Chancelier de la République fédérale d'Allemagne le 22 janvier 2003, ces relations transfrontalières se sont institutionnalisées avec la création, le 17 octobre 2005, d'un Eurodistrict Strasbourg Ortenau qui recouvre le périmètre de Communauté Urbaine de Strasbourg et de l'Ortenaukreis. Sans remettre en question les bénéfices de la coopération antérieure, le caractère novateur de ce projet réside dans sa vocation à constituer sur le Rhin une véritable métropole européenne de près d'un million d'habitants.

Les partenaires de l'Eurodistrict souhaitent constituer un territoire pilote en Europe, par l'expérimentation et la mise en œuvre de nouvelles politiques communautaires. L'apprentissage de la langue du voisin, la santé publique, l'environnement, la formation professionnelle, les déplacements comptent parmi les premiers axes prioritaires de l'Eurodistrict. En outre, suite à l'appel à coopération métropolitaine lancé par l'Etat français en 2004, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a été retenu parmi les métropoles lauréates et s'est donc engagé dans l'élaboration d'un projet métropolitain, afin d'accroître le rayonnement et l'attractivité de ce territoire à dimension européenne et transfrontalière.